

Suivez l'actualité sur www.laille.fr ou  commune de Laillé

Salon des créateurs de Laillé

Le salon des créateurs de Laillé du 18 avril 2021 sera tout en couleur, les couleurs du Printemps comme fil conducteur de l'exposition.

L'exposition va se dérouler à l'Archipel **dimanche 18 avril**. C'est un salon qui est ouvert à tous les créateurs de la commune et des environs. Il suffit juste d'être l'auteur des œuvres exposées. La demande de participation figure sur le site de la commune et doit être renvoyée en mairie avant le 31 mars 2021. La priorité est donnée aux créateurs lailléens. Les exposants extérieurs viendront compléter les œuvres présentées par les Lailléens. Il est demandé aux participants d'exposer une œuvre en lien avec le thème des couleurs. Ce thème a été choisi par le groupe d'organisation qui est ouvert à toutes les bonnes volontés. N'hésitez pas à nous rejoindre en communiquant vos coordonnées en mairie. Des réunions ont lieu régulièrement jusqu'à la date du salon.

Le salon des créateurs, c'est aussi une scénographie. Imaginée par Laurent Latchoumy, la mise en scène de l'exposition sera colorée et se déploiera dans toute la commune pour converger jusqu'au lieu d'exposition. Les vitres de l'Archipel refléteront les couleurs qui, par un jeu de miroir, de nuage et de parapluies amèneront les visiteurs vers une cascade de rubans blancs, passage vers le merveilleux de l'exposition. Ce sera magique !

Un atelier d'animation pour les enfants est proposé par Réjeane Farce pour que les parents puissent profiter de l'exposition et les enfants faire de petits travaux manuels.

Entrée libre et gratuite. De 10h à 13h et de 14h à 18h. Règlement du Salon des Créateurs sur le site de la commune

Tous à vélo !

De nouveaux équipements, permettant de stationner facilement les vélos, seront prochainement installés sur la commune. Situés au plus près des zones de services (commerces, écoles, mairie...), ils vont faciliter l'utilisation du vélo pour les déplacements de proximité.

L'installation de racks sécurisés, qui permettraient une intermodalité vélo-bus ou covoiturage, est également envisagée auprès des aires de covoiturage. En raison du coût de ces équipements, il est nécessaire de s'assurer qu'ils correspondent aux besoins de la population.

Si vous êtes intéressé par l'utilisation de racks à vélo sécurisés, merci de vous manifester auprès de la mairie par courriel : contact@laille.fr, par courrier Mairie rue de la Halte 35890 Laillé ou à l'accueil.

Agence postale communale

À partir du mardi 9 mars, l'agence postale devient un service communal. Elle sera installée courant mars dans un bâtiment modulaire implanté sur le parking de la mairie en attendant les travaux d'extension de la mairie.

Le bureau de Poste fermera donc ses portes samedi 27 février. **Pendant la semaine du 1^{er} au 5 mars, consacrée à la modification du réseau informatique, les instances postales (colis, recommandés...) seront à retirer auprès du bureau de Poste de Guichen.**

À partir du 9 mars, les horaires de l'agence postale communale seront les suivants :

Mardi	9h à 12h30
Mercredi	14h à 17h30
Jeudi	9h à 12h30
Vendredi	9h à 12h30
Samedi	9h à 12h

Vaccination - Covid 19

Afin de simplifier les démarches, un numéro vert unique est en activité depuis le 1^{er} février, de 9h à 17h du lundi au vendredi. Il s'agit du numéro vert **0805 690 821** (appel gratuit).

Qui peut se faire vacciner ?

Toute personne de plus de 75 ans peut se faire vacciner à ce stade de la vaccination, ainsi que les personnes jugées particulièrement à risques, sur prescription médicale.

Travaux

> **Jusqu'au 12 février** : Branchement Enedis - Rue de la Buterne

> **Jusqu'au 26 février** : Travaux d'extension gaz - Rue de la Cale de Chancors

> **Jusqu'au 15 mars** : sécurisation BT - VC2 La Lande - CR5 Le Plessix de Mandon, La Lande de Mandon.

> **Jusqu'au 31 mars** : Travaux de sécurisation BT - VC8 Mandon

La médiathèque est ouverte au public aux horaires suivants :

Mardi	16h-17h45
Mercredi	10h-12h30 et 14h-17h45
Samedi	10h-12h
Dimanche	10h-12h

Attention, le mardi soir, l'entrée de la médiathèque se fait par la porte arrière côté jardin du Point 21.

• Consignes sanitaires

Les consignes sanitaires à respecter sont affichées à l'entrée de la médiathèque. Pour le bien-être de chacun, nous vous remercions d'en prendre attentivement connaissance et de les respecter.

MERCI DE

- Vous laver les mains à l'entrée
- Porter un masque
- Respecter la distance sociale
- Limiter votre temps sur place

La médiathèque peut accueillir 10 personnes.

La lecture sur place n'est plus possible pour le moment.

Catalogue en ligne : <http://mediatheque.laille.fr>

Courriel : mediatheque@laille.fr

Téléphone : 02 23 61 47 64

Page Facebook : www.facebook.com/culturelaille/



Saison culturelle Douzémois

La situation sanitaire nous pousse à nous adapter, n'oubliez pas de regarder les informations actualisées sur le site www.laille.fr

> Mercredi 10 mars à 10h30 et 15h

Minimal Circus Cie Zusvex

Marionnettes - Point 21 - Salle scène, à partir de 5 ans

Tarifs 6€ / 3€

> Vendredi 19 mars à 20h30

La Galette des Reines Cie KF

Théâtre documentaire - Mairie - Salle du conseil municipal

à partir de 12 ans

Tarifs 8€ / 6€ / 3€

Infos et réservations : 02 99 42 57 10 / www.laille.fr

Page Facebook : www.facebook.com/culturelaille/

billetterie@laille.fr

Service AEJP

• Recrutement des animateurs

Le service Animation Enfance Jeunesse Périscolaire accompagne quotidiennement les enfants de la commune. Tout au long de l'année, notre équipe est épaulée par des personnes supplémentaires. Si vous êtes intéressé pour nous rejoindre durant les vacances, le mercredi ou bien en semaine sur le temps du midi et de la fin de journée, n'hésitez pas à postuler en envoyant votre CV et votre lettre de motivation à Madame la Maire Rue de la Halte BP 7 35890 Laillé ou par courriel à contact@laille.fr.

Vous souhaitez vous informer ?

Contactez Anthony Fortin :

direction.enfancejeunesse@laille.fr

• Formation BAFA

Le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animation permet à titre non-professionnel et de façon occasionnelle, d'encadrer des enfants ou des jeunes en accueil de loisirs, en séjour de vacances et sur les temps périscolaires. Il permet :

- de prendre des responsabilités dans un cadre structuré pendant ses temps libres,
- de s'investir sur la commune, dans une association pour des activités d'animation,
- d'être un atout dans la construction de son parcours professionnel,
- d'être source d'épanouissement personnel.

Accessible à partir de 17 ans, sans limite d'âge, cette formation se déroule en trois parties. Deux semaines de formation payante et deux semaines de stage sur le terrain où vous êtes rémunéré, le tout s'organise en général sur 18 mois.

La formation BAFA a un coût, mais en partenariat avec la CAF, la commune peut accompagner sur le plan financier les Lailléens et Lailléennes en attribuant des bourses.

Le responsable du service AEJP peut vous informer sur la formation en elle-même et sur son financement, n'hésitez pas à le contacter.

Contactez Anthony Fortin :

direction.enfancejeunesse@laille.fr

École maternelle publique

• École Henri Matisse

Pour les nouveaux élèves, il est possible de les inscrire dès maintenant. Les enfants (nés avant le 01/09/2019), susceptibles de fréquenter l'école au cours de l'année prochaine, sous réserve des places disponibles, sont concernés, quelle que soit la période d'entrée à l'école envisagée (septembre, novembre ou janvier).

N'hésitez pas à prendre contact avec la directrice. Marie-José Le Traon est disponible pour vous rencontrer le jeudi toute la journée ou le soir à partir de 16h30.

Merci de prendre rendez-vous au 02 99 42 53 49 ou par courriel ecole.0351983R@ac-rennes.fr

• École Notre Dame

Les inscriptions pour l'année 2021/2022 sont possibles dès à présent pour toutes les familles qui souhaitent inscrire leur enfant de la classe de petite section de maternelle au CM2 afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2021. Vous pouvez prendre rendez-vous avec le directeur de l'école par *courriel* contact@ecolenotredamelaille.fr ou par *téléphone* 02 99 42 57 14 pour convenir d'un temps d'échange et de rencontre.

Une matinée « portes ouvertes » est programmée **vendredi 26 mars** de 17h à 18h30 pour les élèves de maternelle et **samedi 27 mars** de 9h30 à 12h30 pour tous les élèves (maternelle et élémentaire).

Retrouvez sur la page du blog de l'école un formulaire de contact pour organiser les visites de ces deux temps de portes ouvertes en établissant des créneaux de visite par classe.

Blog : notredamelaille.toutemonecole.fr

Associations

• Les Corps (é)Mouvants

L'association Les Corps (é)Mouvants - s'épanouir par le corps, les arts et le mouvement - organise :

> des ateliers collectifs de danse et art thérapie un samedi après-midi par mois.

La proposition de ces ateliers est de laisser s'exprimer notre créativité, donner corps à nos rêves et poser des actes symboliques pour (ré)-enchanter nos vies. À chaque séance, nous explorerons un thème en lien avec la saison, à travers des modes d'expression corporelle et artistique variés.

Dates : **samedi 27 février, 27 mars, 10 avril, 8 mai, 12 juin, 10 juillet 2021 de 15h à 18h.**

Lieu : Laillé ou Guichen, en extérieur ou en intérieur, en fonction de la météo et de la situation sanitaire

Tarif : 35€ / 30€ par séance pour un engagement d'au moins trois séances.

> un stage de Qi Gong en plein air **dimanche 28 février 2021 de 10h à 13h.**

Nous préparerons l'arrivée du printemps et ses énergies associées au foie et à la vésicule biliaire, ainsi qu'à l'élément bois. Ce stage s'adresse aussi bien aux personnes désireuses de découvrir le Qi Gong qu'à celles qui souhaitent s'harmoniser avec la saison ou approfondir leur pratique.

Lieu : en extérieur sur la commune de Laillé.

Tarif : 30€ / 25€ pour les adhérents.

Informations : <https://corps-e-mouvants.fr>
ou appelez Sophie au 06 95 67 79 98

Le nombre de places étant limité (3 à 6 personnes), il est nécessaire de s'inscrire au préalable par téléphone ou par courriel à sophie@corps-e-mouvants.fr



Rennes Métropole

• « Zéro déchet et si on s'y mettait ? »

Une nouvelle programmation d'ateliers est disponible. Ces ateliers, gratuits, destinés aux habitants de Rennes Métropole, se déroulent après inscription obligatoire sur <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=48900>

Compte tenu de la situation sanitaire, tous les ateliers seront dispensés en ligne. En cas d'évolution favorable, certains pourraient évoluer en présentiel.

<https://metropole.rennes.fr/toutes-vos-demarches-dechets>

Préfecture



Arrêté préfectoral portant obligation du port du masque dans les communes de Rennes Métropole :
Le non-port du masque dans les espaces où celui-ci est obligatoire par décret ministériel ou arrêté préfectoral est puni d'une contravention de 135€, augmentée à 1 500€ en cas de récidive, et jusqu'à 6 mois de prison et 3 750€ d'amende en cas de 4 infractions en 30 jours.



• Couvre-feu de 18h à 6h

Depuis le 16 janvier 2021, le couvre-feu est en vigueur de 18h à 6h sur l'ensemble du territoire. Son objectif est de limiter les rassemblements durant lesquels les mesures barrières sont moins bien appliquées et où le virus circule rapidement, tout en limitant l'impact sur l'économie. Les sorties et déplacements sont interdits pendant le couvre-feu, sous peine d'une amende de 135€ et jusqu'à 3 750€ en cas de récidive. Une attestation de déplacement dérogatoire propre au couvre-feu est requise.

L'actualité continue !

Restez informé des actualités lailléennes en vous connectant au site de la commune www.laille.fr ou sur la page Facebook :  Commune de Laillé

Contacts utiles

CDAS

1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de
Bretagne
• Prendre rendez-vous
au 02 22 93 68 40
• Permanences : Espace
Auréa de Bruz
rue des Planches

CAF

Cours des Alliés
35000 Rennes
• Accueil des allocataires
uniquement sur rendez-
vous à prendre au
08 10 25 35 10
• Permanences CAF à la
mairie de Guichen : tous
les lundis de 9h à 12h.
(hors vacances scolaires)

PAE

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
07 50 84 53 14
bruz@pae-sud-rennes.fr
ou 1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de
Bretagne
02 99 41 33 34
chartres@pae-sud-rennes.fr
• Permanences en mairie
de Laillé tous les lundis
de 15h à 17h. (hors
vacances scolaires)
• Inscription Pôle emploi
au 3949

Mission locale

**Pour les jeunes de
16 à 25 ans sortis du
système scolaire (emploi,
formation, logement,
santé).**

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 78 00 78
07 50 84 53 14
02 99 41 33 34
• Permanences du lundi
au vendredi sur rendez-
vous.

Service déchets Rennes Métropole

0800 01 14 31 (appel
gratuit depuis un poste
fixe)

Bus STAR

Renseignements sur
www.star.fr ou
09 70 821 800
• Agence commerciale
12 rue du Pré Botté à
Rennes
• Dépositaire STAR Laillé
Bar tabac PMU
Le Comptoir 23 rue
du Point du Jour (pour
recharges cartes Korrigo
et tickets).

CLIC Alliages

**Service d'information
dans les domaines
de la vie quotidienne
destiné aux personnes
âgées, handicapées.**
2 bis mail de
Bourchevreuil
35510 Cesson-Sévigné
02 99 77 35 13
Ouvert du lundi au
vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 18h

ASSIA

**Aide et service de
soins à domicile**
Espace Brocéliande
Chartres de Bretagne
02 99 77 12 77
www.assia-una.fr

ADMR

Aide à domicile
3 rue de la Combe Janic
35890 Bourg des
Comptes
02 99 52 19 31
guichen.asso@admr35.org
9h-12h et 14h-18h
lundi au vendredi

Autonomie services

**Service d'infirmiers à
domicile**
22 rue du Commandant
Charcot 35580 Guichen
02 99 52 00 59

Action

**Propose de l'emploi
en local**

26 rue du Commandant
Charcot 35580 Guichen
02 99 57 30 78
Tous les jours de 8h30
à 12h30 et sur rendez-
vous l'après-midi).

Relais emploi

**Association
intermédiaire
d'insertion emploi
pour une mise
à disposition de
personnel**
Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 05 53 09

Action Domicile Services

**Associations d'aide
à domicile pour des
missions durables
(ménage, repassage...)**
26 rue Commandant
Charcot 35580 Guichen
02 99 57 39 87
Tous les jours de 8h30
à 12h30 et sur rendez-
vous l'après-midi

Conciliateur

Mme Loison
Permanences tous les
2^{ème} mardis du mois de
9h à 11h (hors vacances
scolaires)
Sans rendez-vous
Local derrière la poste
de Laillé

Pharmacies de garde

3237 (0,32€ ttc/min)

Infos pratiques

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu
Lundi 22 mars
à 20h à l'Archipel

Permanences maire et adjoints en mairie

Permanences adjoints de 10h à 12h :
Samedi 6 février : Jean-Paul VUICHARD
Samedi 13 février : Salwa LOPINET FOULLOUS
Samedi 20 février : Patrick BERHAULT
Samedi 27 février : Nelly GUINGO
Samedi 06 mars : Christian PERREUL
Samedi 13 mars : Sophie BRIAND

Permanences parlementaires

Permanence du député Gaël Le Bohec
sur rendez-vous auprès de Nicolas Elleouet
06 78 54 42 52 - 09 62 58 34 76
nicolas.elleouet@clb-an.fr 06 64 82 58 50

Numéros d'urgences

Infirmières
Caroff - Barbé : 06 60 39 57 72
Gestin - Deniel - Levesque : 06 03 95 10 22
Taxi : 06 12 41 22 22
Gendarmerie : 17
Samu : 15 - 112
Pompiers : 18 - 112
CGE : 0811 902 902
EDF (dépannage) : 0811 882 200
GDF (dépannage) : 0810 433 035
Centre antipoison : 02 99 59 22 22

Rédaction - Impression

Mairie de Laillé 02 99 42 57 10
communication@laille.fr

Prochaine parution : samedi 13 mars
Dépôt des articles : lundi 8 mars

La feuille info est diffusée sur le site internet de la
commune : www.laille.fr

Laillé info est une publication de la mairie de Laillé.
Directeur de publication : Françoise Louapre
Imprimée en 600 exemplaires

Contact

Mairie de Laillé
rue de la Halte 35890 Laillé
02 99 42 57 10
contact@laille.fr

 Commune de Laillé